

## **5 211 246 \$ REMIS EN RISTOURNES AUX MEMBRES ET À LA COLLECTIVITÉ**

**Lévis, 12 mai 2021** – Le 19 avril dernier, la Caisse Desjardins de la Chaudière a tenu son assemblée générale annuelle virtuelle. Ce fut l'occasion pour les membres de prendre connaissance de ses plus récents résultats financiers. Ils ont ensuite bénéficié de quatre jours pour exercer leur droit de vote sur la ristourne et l'élection des administrateurs.

Du 20 au 23 avril 2021, les membres ont pu faire entendre leur voix grâce au vote en ligne portant sur le projet de partage des excédents recommandé par le conseil d'administration ainsi que sur l'élection des administrateurs.

Le projet de partage ayant été accepté, ce sont 5 211 246 \$ qui seront retournés aux membres de la Caisse et à la collectivité sous forme de ristournes individuelles et collectives. « La Caisse sera ainsi en mesure d'appuyer des projets porteurs pour le milieu. Je tiens à remercier nos membres qui, grâce à leur confiance, nous permettent de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités », mentionne M. Louis-Marie Bissonnette président de la Caisse. Le dépôt de la ristourne individuelle sera effectué dans la semaine du 31 mai 2021.

### **À propos de la Caisse Desjardins de la Chaudière**

Avec un volume d'affaires de 6,3 G\$, la Caisse Desjardins de la Chaudière contribue au développement économique et social de ses 72 000 membres et de la collectivité où elle est présente. Elle offre toute la gamme de produits et services du Mouvement Desjardins, dont elle fait partie intégrante. Premier groupe financier coopératif du Canada, le Mouvement Desjardins est reconnu parmi les institutions financières les plus solides au monde et comme une entreprise citoyenne d'exception.